



Le Sterlangeais

BULLETIN MUNICIPAL n°51 > Février 2024



Saint-Vincent-Sterlanges

BULLETIN MUNICIPAL > Février 2024



Bulletin Municipal de Saint-Vincent-Sterlanges

Édité en 450 exemplaires - © Février 2024 - Directrice de la publication : Valérie Tonarelli

Création & impression : Imprimerie Soulard  • Les Essarts

Crédits images : Mairie de Saint-Vincent-Sterlanges • Arthur Bousseau • ©Freepik

L'Édito : *Le Mot du Maire*

Chers Sterlangeaises et Sterlangeais,

2023 a été une année riche en projets, réalisations et animations dans la commune. Le bilan est très satisfaisant tant sur les travaux et aménagements que sur les finances de la commune qui sont plutôt saines. **Le projet phare du début de mandat** s'est achevé cette année avec l'ouverture en septembre des nouveaux locaux **de la garderie périscolaire**. Depuis le début de la rentrée scolaire, ils accueillent une trentaine d'enfants avant et après l'école.

La bibliothèque a également déménagé en septembre 2023 dans cet environnement plus grand et très lumineux. Le mobilier totalement renouvelé permet de mettre en valeur les collections, facilite le choix des ouvrages et favorise la lecture.

Le nouveau bâtiment qui regroupe les deux activités est totalement sécurisé, connecté et aux normes d'accessibilité.

L'installation du city-stade en juillet, nouvel équipement sportif à destination des jeunes de la commune, traduit notre volonté de proposer aux nouvelles générations des espaces sportifs complets. À tout moment, vos enfants pourront se retrouver pour pratiquer du foot, du basket ou du volley.

Nous allons poursuivre l'aménagement, en cette année de Jeux Olympiques en France, avec la création d'un **parcours sportif** (santé / fitness) derrière l'école privée. Nous souhaitons offrir aux adultes, actifs ou retraités, la possibilité de faire du sport en extérieur au cœur des espaces verts de la commune. Et afin de sécuriser ces espaces, nous allons installer **un éclairage solaire** du square jusqu'au city stade.

Les investissements liés à **l'effacement des réseaux** ont été particulièrement importants depuis quelques années. En 2023, la rue des Roches, la cité des Tonnelles et la rue du Stade ont vécu une vraie transformation avec le retrait de toutes les lignes électriques, notamment la moyenne tension, et le télécom. Le raccordement au réseau souterrain offre également la possibilité à tous les riverains de **se raccorder à la fibre**. Depuis janvier 2024, 82% des habitations ont accès à ce nouveau réseau de communication haut débit.

Des travaux similaires d'enfouissement des lignes se sont poursuivis dans la rue Nationale, rue de la Fortune et place du Calvaire. Ils se termineront au 1er semestre 2024 et marqueront la fin de cette campagne d'effacement de réseaux sur la commune.

Enfin, je ne peux pas conclure ce bilan sans parler des aménagements dans **le cimetière communal**. Ce projet vous tient en haleine depuis de nombreuses années mais je vous assure que la conclusion est proche. En 2023, la placette centrale a été créée avec l'installation du columbarium, de cavurnes et d'un espace de dispersion ainsi qu'un coin nature destiné au repos et au recueillement. Dans les prochains mois, les allées vont être refaites ainsi qu'un aménagement dédié aux poubelles.

Au regard de toutes ces réalisations, je tiens à remercier l'équipe municipale qui est à l'origine de tous les projets. L'engagement des élus est indispensable pour le développement d'une commune et je les remercie vivement du temps et de l'énergie qu'ils y consacrent. Et ma reconnaissance va également vers l'ensemble du personnel communal, ils suivent les dossiers administratifs, entretiennent et font vivre nos équipements tout au long de l'année.

Nous avons la chance de vivre loin des conflits de ce monde, loin de l'Ukraine ou d'Israël. Nous ne subissons pas directement ces violences, elles sont aux portes de l'Europe et les risques liés au terrorisme ou les effets du dérèglement climatique nous touchent de plus en plus fréquemment. Dans ce contexte difficile, notre communauté doit rester soudée, s'entraider et avancer pour le bien commun. Malgré cela, nous vivons dans un environnement protégé, avec de nombreux services et associations.

Notre commune dispose de 2 écoles primaires, une publique et une privée, dont les effectifs se maintiennent depuis de nombreuses années et des services qui sont liés tels que la restauration scolaire et la garderie périscolaire.

Nos associations sont dynamiques et contribuent à apporter de la vitalité et de la convivialité au cœur de notre territoire. Le conseil municipal continuera à soutenir les nombreuses initiatives associatives locales. Je remercie tous les bénévoles pour votre engagement au service des autres et vous donne rendez-vous à l'automne à l'occasion de la 2ème soirée des bénévoles.



Dans cette deuxième partie de mandat, nous allons engager le deuxième projet d'ampleur pour notre territoire, à savoir l'étude de faisabilité technique et financière pour la rénovation globale **de la salle des fêtes**. En effet, cette salle, construite en 1988 présente aujourd'hui de nombreux dysfonctionnements : fuites d'eau, problèmes d'accessibilité, d'isolation et de consommation énergétique élevée.

Ce projet sera sans doute le plus important mené dans notre commune ces dernières années aussi, bien que la gestion des finances de la collectivité soit bien maîtrisée, l'investissement à prévoir nécessitera quelques sacrifices par ailleurs.

En effet, nos charges ont augmenté contrairement aux dotations de l'état. En cause l'inflation évidemment, l'augmentation de l'énergie, des salaires, des matières premières. Nous sommes vigilants sur tous les postes de charge, la réduction des plages horaires d'éclairage public ou la future installation d'éclairage solaire en sont la preuve.

La recherche de financements extérieurs sera indispensable si nous voulons aller au bout de ce projet.

Enfin, Saint Vincent Sterlanges fait partie de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, et elle a toute sa place au sein des 10 communes la composant. Les projets intercommunaux ont un impact dans nos communes et la très bonne qualité des échanges entre les maires est précieuse.

Cette année encore, je vous donne **rendez-vous au « Vœux de printemps » le 19 avril à 19h**. Ce sera l'occasion de faire un point d'étape à mi-mandat et de discuter de l'avenir de la commune. Le tout dans une ambiance conviviale et festive.

A cette occasion, nous vous présenterons le nouveau site internet.

Antoine de Saint Exupéry a dit « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » alors donnons nous les moyens de rendre nos projets pour Saint Vincent Sterlanges possibles ensemble.

Valérie TONARELLI

Commission Voirie et Espaces Verts

Le gros chantier mené par GT Vendée de la rue des Roches et rue Nationale (côté Chantonay) s'est terminé en milieu d'année 2023 avec la mise en service et le retrait des poteaux. Puis l'entreprise Eiffage a entamé la phase suivante qui concerne la rue de la Fortune et la rue Nationale (côté L'Oie).

Si ces travaux sont d'une moindre ampleur, la configuration du chantier sur la rue Nationale a nécessité des aménagements de sécurité contraignants pour les riverains. Ces travaux vont s'achever au 1^{er} trimestre 2024 avec la réfection des enrobés de la rue de la Fortune et de la place Fonteneau. Les enrobés sur les trottoirs de la rue Nationale quant à eux seront réalisés après la mise en service par Enedis (c'est-à-dire le raccordement de chaque habitation) et le retrait des poteaux bois et béton.

Fin 2024, la quasi-totalité des réseaux aériens de la commune auront été enterrés.



Commission Voirie et Espaces Verts

Aménagement de rues

Une étude est en cours avec le cabinet SAET pour la mise en sécurité de la rue des Roches et le réaménagement de la cité des Tonnelles.

En effet, lors des vérifications réalisées par l'Agence Routière Départementale et au travers des échanges avec les riverains, force est de constater que la vitesse des véhicules dans la rue des Roches est très élevée dans les 2 sens de circulation.

Le bureau d'étude va nous aider à concevoir la meilleure solution pour atteindre **un objectif de sécurité maximale**. Les riverains seront consultés sur le projet retenu afin de valider le choix.

En ce qui concerne la cité des Tonnelles, le projet est de réaménager l'espace vert, les stationnements et la voirie.



Lavoir de la Mairie

Le nettoyage et la remise en état du lavoir ont été entrepris après la coupe en 2022 des bambous qui envahissaient la parcelle.

Commission Cimetière

En 2023, un certain nombre d'aménagements ont été réalisés au sein du cimetière communal. L'espace central est terminé et la population dispose désormais d'un columbarium, un espace de dispersion et des cavurnes. Afin de créer une zone accueillante, une pergola en bois et un banc invitent les visiteurs au recueillement. Diverses plantations agrémentent le parcours ainsi qu'une allée traversante qui facilitera le passage entre allée.

En 2024, les allées vont être entièrement refaites en sable/ciment par l'entreprise VSE de St Prouant, les graviers inter-tombes seront remplacés et un réseau d'eaux pluviales sera implanté. Nous envisageons également d'aménager la zone de tri des déchets à l'entrée du cimetière.

Un nouveau règlement de cimetière a été approuvé par le conseil municipal le 5 février 2024 avec de nouveaux tarifs.



Commission *Batiments*

Accueil périscolaire et bibliothèque

Après 16 mois de travaux, les nouveaux locaux ont été inaugurés le 15 décembre 2023 en présence de nombreuses personnalités représentant les financeurs. Depuis septembre, les enfants se retrouvent avant et après l'école dans un espace accueillant de plus de 60 m², une salle chaleureuse et bien aménagée. Le mobilier, adapté à tous les âges, permet aux enfants de changer d'univers en fonction de leurs envies. De nombreux placards et une kitchenette fermée assurent un rangement optimisé et efficace par le personnel. Le visiophone permet une arrivée et sortie des enfants totalement sécurisées.

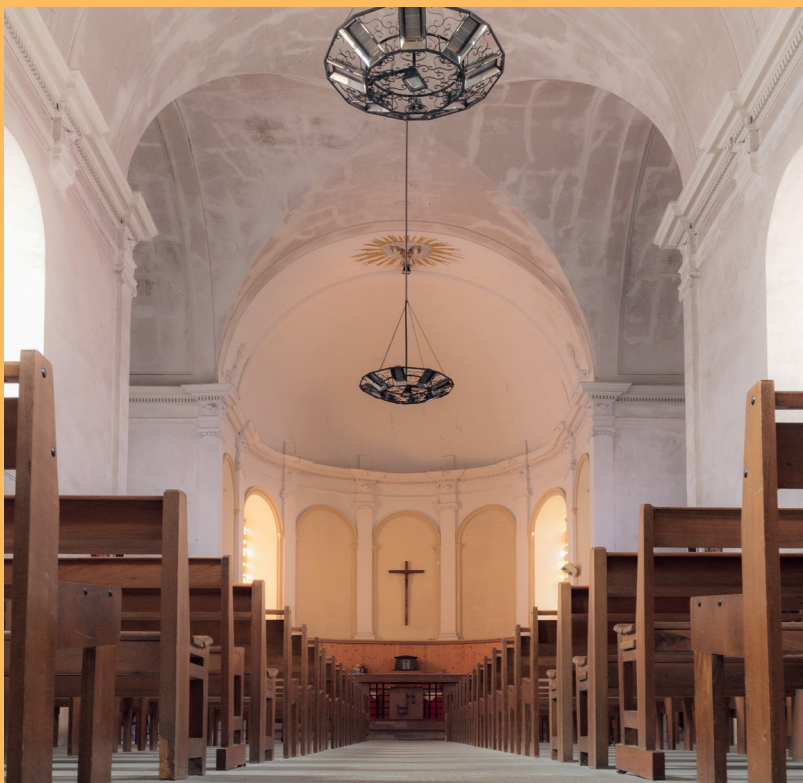
La bibliothèque a également déménagé dans un espace plus grand, lumineux et convivial propice à la lecture. Nous espérons que de nouveaux lecteurs, petits et grands, viendront découvrir les livres et les services apportés par le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. Afin de faire vivre la bibliothèque, d'augmenter les périodes d'ouverture, de faciliter les échanges avec le réseau, nous avons besoin de bénévoles. Si vous avez envie d'offrir un peu de temps pour faire grandir ce projet, contactez-nous à accueil.mairie@sterlanges.fr.



L'Église

Une étude concernant la structure de la charpente de l'église a été réalisée en 2023, suite au constat de désordres visuels.

Cette étude, ainsi qu'une évaluation par les services du patrimoine du Conseil Départemental ont montré que si aucun risque imminent nous oblige à réaliser des travaux à court terme sur la charpente et la toiture, la commune devra cependant envisager une campagne de travaux sur plusieurs années. Ces travaux concerneront le clocher, la toiture, les murs intérieurs, ... Un diagnostic global est à l'étude.



Salle Fonteneau

La rénovation de la salle Fonteneau va être initiée par une première phase d'études de faisabilité afin d'évaluer le projet le plus adapté aux différents usages de notre salle.

Salle sociale

L'ancienne bibliothèque a été réaménagée en bureau pour être mis à disposition d'organismes sociaux tels que la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille) et de l'association Seidre (Service d'Inclusion et De Remobilisation) afin de planifier des rendez-vous pour les habitants de la commune et faciliter la mobilité.

Commission Communication / Animation

Le projet important de cette année 2023 aura été la réalisation du site internet de notre commune.

Habitants de St Vincent Sterlanges, vous retrouverez progressivement toutes les informations relatives à la vie de la commune : compte-rendu de réunion des conseils municipaux, tarifs appliqués pour les divers services proposés (location de salle, tarif de cantine, cimetière,...).

Vous pourrez également accéder aux démarches en ligne relatives à l'état civil ou l'urbanisme.

Entreprises, travailleurs indépendants, hébergeurs touristiques, associations : vous aurez la possibilité de vous faire connaître gratuitement sur notre site. N'hésitez pas à nous envoyer photos et présentation de votre activité à :

accueil.mairie@sterlanges.fr

C'est avec une grande fierté que nous vous présenterons plus amplement le site lors de la soirée des vœux de printemps le 19 avril. En attendant, vous pouvez déjà visiter ce site en suivant le lien **www.sterlanges.fr**

En parallèle, le Petit Sterlangeais suit son rythme de publication trimestrielle pour nous permettre de toucher l'ensemble de la population tout au long de l'année.

Tout comme notre page Facebook qui compte aujourd'hui 558 abonnés, soit une progression de 95 nouveaux abonnés en un an !

Mais pour faire vivre ces moyens de communication, il est important de nous transmettre tous vos événements : pique-nique de rue, manifestations, etc. Vous pouvez également nous suggérer, des articles, des portraits. Encore une fois, contactez-nous à : accueil.mairie@sterlanges.fr

La commune s'est également dotée d'un panneau d'affichage libre, situé devant la mairie, et destiné à la publicité relative aux activités des associations et des particuliers.

Enfin, l'art s'invite à St Vincent Sterlanges : la Micro Folie s'installera sur notre commune, à la salle Fonteneau, courant octobre. Profitez-en pour découvrir ce musée numérique et ainsi découvrir virtuellement de nombreuses œuvres !



Flashez ce QR-Code
pour accéder
directement au
nouveau site internet !



Commission Jeunesse et Sport

Terrain multisport

Depuis début juillet, le city stade est installé près du terrain de foot. Les jeunes de la commune se sont déjà emparés de cet équipement et se retrouvent régulièrement pour disputer des parties de foot ou de basket. Afin d'améliorer l'utilisation, la commission s'interroge sur l'aménagement de réhausses afin d'éviter que les ballons atterrissent chez les voisins du city-stade.

Au printemps 2024, l'éclairage solaire sera installé entre le square de Fontaines et le city-stade afin de faciliter et sécuriser les déplacements le long du Chemin de Traverse.

Une table de ping pong d'extérieur va trouver sa place dans le square dès les beaux jours et la commission affine le choix du parcours de santé qui sera implanté derrière l'école des 3 anges dans le courant de l'année.

Le terrain de boules près de la Fontaine de Sterlanges a fait l'objet d'un toilettage au printemps afin de le rendre de nouveau opérationnel pour les amateurs !



Commission Finances

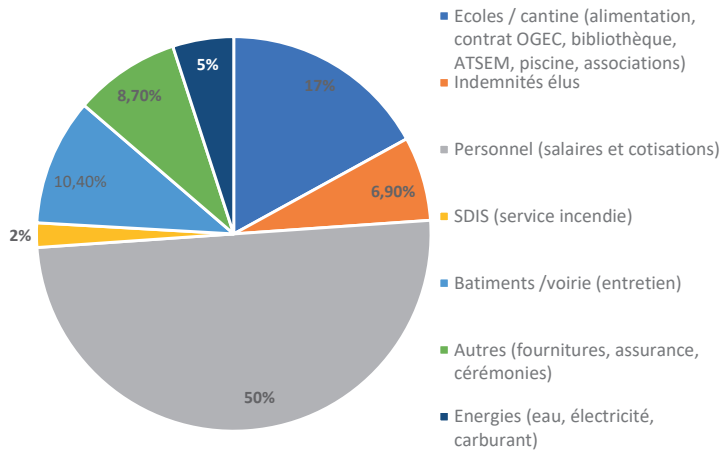
Commission finances : budget 2023

Les comptes de la commune sont validés chaque année par le conseil municipal qui vérifie la bonne gestion par le maire des dépenses et recettes de la collectivité. Voici en résumé les grands postes de l'année 2023. Vous constaterez que nous avons une baisse des produits liés essentiellement à l'absence de l'apport de l'excédent de 118 000 € de clôture du budget *Lotissement* en 2022

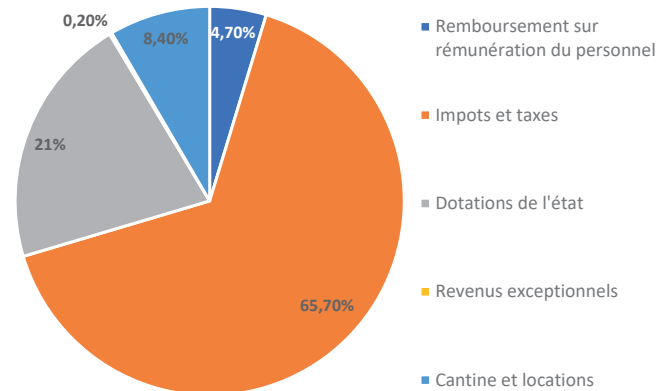
Budget de Fonctionnement des services

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 6% par rapport à 2022 ce qui s'explique par l'augmentation des coûts de l'énergie et des charges de personnel qui représentent la moitié de nos dépenses. Parallèlement nos recettes diminuent de 15% par rapport à 2022, en effet une recette exceptionnelle avait augmenté le budget 2022 alors que les dotations sont légèrement en baisse en 2023.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement : 525 390 €



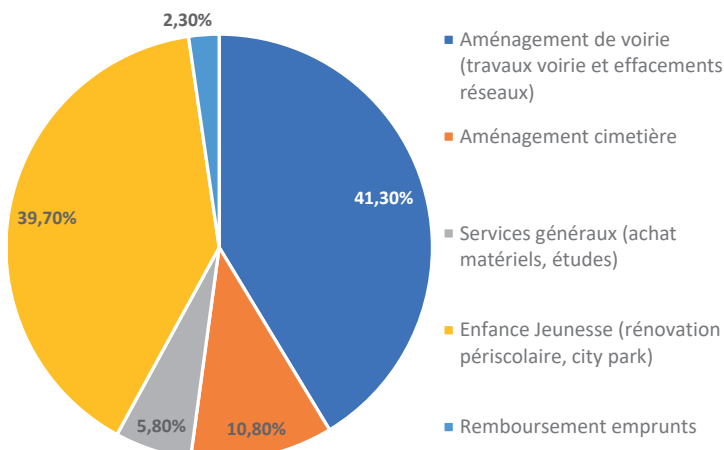
Répartition des recettes de fonctionnement : 674 799 €



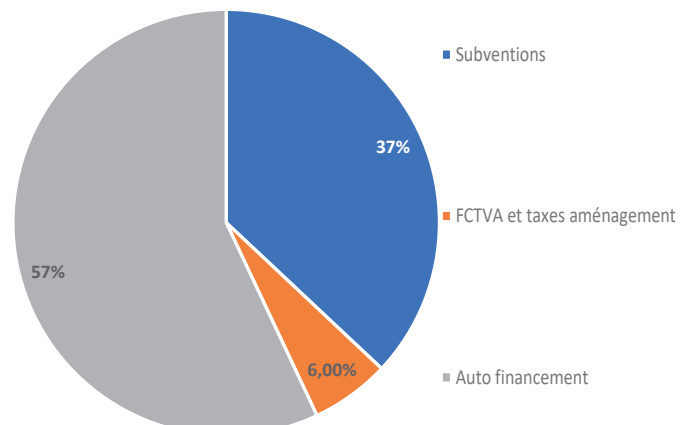
Budget d'Investissement

En 2023, la commune a finalisé les travaux prévus en début de mandat ce qui explique un montant de dépenses très supérieur à 2022. Les projets se sont concrétisés comme vous pouvez le constater au quotidien. Une grande partie de ces équipements sont financés par nos propres ressources cependant, les subventions que nous recevons de la Communauté de communes, de l'État, de la Région et du Département sont indispensables pour les mener à terme.

Répartition des dépenses d'investissement : 694 695€



Répartition des recettes d'investissement : 522 784 €



Organisation des Services Communaux

Les projets et aménagements de la commune sont imaginés et décidés par les élus lors des commissions et des conseils municipaux, cependant la mise en œuvre et le suivi des décisions municipales incombent au personnel communal. L'organisation a quelque peu évolué depuis quelques années et vous trouverez dans cet organigramme les différents services de la Mairie et le personnel qui en a la charge :

 SAINT VINCENT
STERLANGES



Valérie TONARELLI

Maire



Mégane HUBERT

Agent
Administratif



Aurélie BAUDRY

Agent administratif



Maria BEDON

Agent d'accueil



Bruno GASNIER

Agent technique



Tom PENAUD

Apprenti technique



Laurence CALMUS

Responsable
restaurant scolaire



Aline BELZ

Surveillante de cour de cantine



Paméla BRARD

Animation centre
périscolaire



Françoise BENETEAU

Surveillante bénévole de cour de
cantine



Le Bénévolat *sur notre commune*

Cette année 2023, aura une nouvelle fois montré le fort engagement des bénévoles de notre commune. Nous ne pouvons que nous ravir de constater que les effectifs sont en constante augmentation. Au-delà de l'acte civique que cela représente, c'est avant tout des rendez-vous de partage dans une ambiance conviviale.

La brigade verte, menée par Serge Nicolaizeau, a œuvré tout au long de l'année pour entretenir les allées du cimetière. Les conditions climatiques difficiles les ont obligés à intervenir à de nombreuses reprises en 2023. Chaleur et humidité ont favorisé la prolifération des mauvaises herbes.

Nous vous communiquerons tout au long de l'année, via le Petit Sterlangeais, les rendez-vous de la brigade. N'hésitez pas à contacter **Serge au 06 41 04 25 55** si vous souhaitez rejoindre cette équipe.



La brigade bricolage continue de phosphorer et de se dépasser pour vous proposer des jolies décorations.

Cette année, les Floralies et les jeux olympiques viendront compléter les thématiques récurrentes : la St Valentin, Pâques, Octobre rose et Noël.

Nous pouvons déjà vous annoncer que les décorations de Pâques seront encore plus surprenantes : St Vincent Sterlanges va voir pousser de drôles de plantations !

Ne jetez pas vos restes de peintures, bois, grillage, vélo : ils peuvent trouver une seconde vie dans les mains des bricoleurs.



Enfin, nous avons souhaité rassembler toutes les associations et bénévoles de la commune lors d'une soirée organisée le 2 novembre dernier à la salle Fonteneau. Cette soirée conviviale a été l'occasion de remercier toutes les personnes, membres des brigades et membres de nos associations qui nous aident tout au long de l'année et qui participent à l'animation de la commune. Chacun aura apprécié de se retrouver autour d'un cocktail dinatoire. Les élus souhaitent poursuivre ces rencontres en 2024.



Le goûter des Aînés

Fin janvier, c'est la magie qui s'est invitée au goûter des aînées 2023.

Emmanuel AUGER a présenté son spectacle « Au-delà des rêves ». Parmi les 48 inscrits, il a su trouver d'excellents assistants pour l'aider dans la présentation de ses tours de magie.

Magie, mais également mentalisme : Emmanuel AUGER a tenu son auditoire en haleine. Et tout ceci avec beaucoup d'humour ! Quel bon moment de rigolade !

A l'issue du spectacle, les élus municipaux ont servi un goûter plus que copieux à nos aînées. C'est un moment fort apprécié qui permet de se retrouver en début d'année.

Ce goûter est proposé aux Sterlangeais de plus de 65 ans ainsi qu'à leur conjoint. Ne manquez pas le prochain rendez-vous !

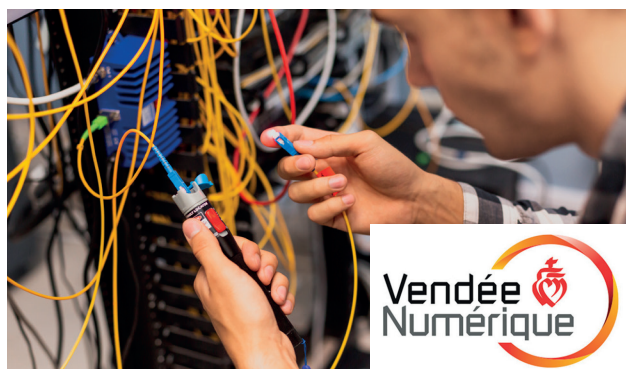


Le point sur la Fibre

Le déploiement de la fibre a bien avancé en 2023 puisqu'au 8 janvier 2024, 347 habitations sont raccordables sur un total de 422, ce qui représente 82% de la commune.

A ce jour, 174 adresses ont été raccordées au réseau fibre et profitent pleinement d'un réseau numérique performant.

N'hésitez pas à consulter la carte interactive pour suivre le déploiement sur la commune :
www.vendeenumerique.fr



Les Vœux de Printemps

C'est presque acté maintenant, les vœux du conseil municipal ne se font plus en janvier mais au printemps à Saint Vincent Sterlanges.

C'est donc le 28 avril 2023 que les élus ont convié la population afin de faire un bilan de l'année précédente et présenter les nouveaux projets.

Valérie Tonarelli a présenté les budgets et les travaux réalisés par la municipalité, elle a pris le temps d'expliquer les nouveaux projets et missions envisagés ou actés pour les années à venir. L'accent a également été mis sur l'aspect associatif et sur le bénévolat dans la commune.

Elle a tenu à remercier tous les acteurs de la commune qui s'investissent afin de la rendre la plus dynamique possible.

Pour conclure son intervention, elle a expliqué que tout ce que l'on construit ensemble pour notre commune vient de notre collectif. Notre collectif est notre force. Pour renforcer ses propos, elle a repris une citation d'Henry Ford : *«Venir ensemble est un commencement, rester ensemble est un progrès, et travailler ensemble un succès.»*

La centaine de personnes qui s'est réunie pour cette occasion a ensuite pu échanger lors d'un moment de convivialité très apprécié.



Pour 2024, notez déjà la date des vœux de printemps : le 19 avril à la salle Fonteneau. Les élus vous espèrent nombreux !



Illuminations de Noël

Quel bonheur de voir que de nombreux sterlangais ont adopté ce rendez-vous hivernal !

Cette journée débute avec une matinée complète dédiée à l'installation des décorations par les élus et le Comité des Fêtes. Puis les Sterlangais sont invités à se retrouver le soir à partir de 18H30 pour effectuer le décompte jusqu'à la mise en lumière des décorations installées le matin.

Et surprise cette année, la municipalité a souhaité ajouter le tir d'un feu d'artifice ! La réussite de cette soirée ne serait rien sans l'aide du comité des fêtes : cookies, marrons grillés, vin chaud, et surtout, la présence du père Noël !

Bien que le froid était présent, il a régné durant cette soirée une atmosphère très chaleureuse !



Départ à la retraite de Fernande Caillet

Le 7 juillet 2023, la population s'est réunie à la salle Fonteneau en l'honneur de Fernande Caillet qui a été secrétaire de Mairie de la commune de Saint Vincent Sterlanges durant plus de 40 ans.

Elle a travaillé avec 5 maires successifs, participé à plus de 400 conseils municipaux, enregistré quelques 2800 délibérations et 350 naissances, etc. Tout au long de ces années, Fernande a toujours été très attachée au service public. Elle n'a jamais compté son temps et a toujours essayé de répondre aux demandes diverses et variées de la population avec beaucoup de bienveillance, de bonne humeur et d'efficacité. Elle a su se faire apprécier par tous les habitants de Saint Vincent Sterlanges.

Lors de cette soirée en son honneur, quelques 160 habitants se sont retrouvés pour fêter son départ à la retraite. A cette occasion, Valérie Tonarelli, Maire actuelle avec qui Fernande a travaillé 3 ans, lui a remis la médaille d'or départementale et régionale, échelon or, pour la remercier de toutes ces années au service de la commune.



Ce fut un moment fort, entre convivialité et échanges, partage de souvenirs et d'anecdotes. De vieilles photos sont ressorties des cartons afin de se remémorer les moments importants de la commune. Nous souhaitons à Fernande de profiter au maximum du temps qui s'offre à elle !



Le restaurant scolaire



Le restaurant scolaire de Saint Vincent Sterlanges est géré par la commune et propose des repas aux élèves des 2 écoles primaires.

La préparation des repas se fait sur place par Laurence, le service et la surveillance de cour sont assurés par des agents communaux et des bénévoles.

Chaque semaine, les menus sont élaborés en collaboration avec une nutritionniste et parfaitement adaptés aux besoins quotidiens de vos enfants. Un repas végétarien est proposé chaque semaine.

Chaque jour, nous préparons et servons environ 65 repas sur 2 services !

1670€, c'est la somme reversée à L'AFM cette année pour 1673€ l'année dernière, la baisse de fréquentation n'aura donc pas impacté l'édition 2023.

Rendez-vous incontournable, dès 9h le matin, les amateurs d'huîtres mais aussi d'andouillettes mogettes se sont retrouvés à la salle Fonteneau.

Le Comité des fêtes s'est démené pour proposer de nouvelles animations à destination des plus jeunes : fresque « anneaux des Jeux Olympiques », bricolage, concours de tennis de table.

Les Pistons Limés, malgré la concurrence d'autres communes, ont réuni un grand nombre de «pilotes» pour leur balade en mobylettes. L'atelier d'art floral a une nouvelle fois proposé de magnifiques compositions multicolores.

Fidèle au rendez-vous, Yvan Tonquedec, nous a préparé ses délicieuses crêpes et comme chaque année, il n'en est pas resté !

Et bien entendu, un grand merci à toutes nos associations qui ont répondu présent pour assurer l'accueil et le service à la restauration et au bar ! Les marcheurs ont une fois de plus profité d'un moment convivial et festif organisé par nos bénévoles.

En attendant, nous vous souhaitons nombreux pour l'édition 2024, bénévoles mais également visiteurs ou participants !



La Fête de l'été

La fête de l'été 2023 a été une nouvelle fois un grand succès pour la commune de Saint Vincent Sterlanges.

600 personnes se sont retrouvées pour passer une journée festive ce 1er juillet malgré un temps assez maussade.

Le Rallye des 3 Anges, regroupant une cinquantaine de voitures anciennes, a parcouru les routes vendéennes pour répondre à des énigmes tout en découvrant des paysages méconnus.

Le vainqueur de cette édition 2023 a remporté des places pour visiter le Puy du Fou.

De nombreuses mobylettes se sont également rassemblées sur le stade, ils ont fait une balade autour de Saint Vincent Sterlanges avant de se retrouver au cœur de la fête.

Cette année encore, le Comité des Fêtes, aidé des associations locales et de la municipalité, s'est surpassé pour tout organiser afin que cette journée soit parfaite. Tout au long de l'après-midi, les enfants ont profité des jeux, structures gonflables et de la restauration.

L'animation, assurée par 2 groupes musicaux Macadam Hirsute et Le Bruit de L'Autre a enthousiasmé la foule. Ensuite, petits et grands ont attendu avec impatience 23h et la promesse d'un magnifique feu d'artifice qui a illuminé la commune.

La soirée s'est terminée en musique et danse avec notre DJ Youyou.

Soyez au rendez-vous de 2024 : le samedi 6 juillet !



Centre d'incendie et de secours de Sainte Cécile

L'année 2023 aura été marquée par une légère baisse du nombre d'interventions passant de 250 à 225.

En effet, avec un été plus humide que 2022, le nombre de feux de végétation a diminué de 50%. Malgré cela, le Service Départemental d'Incendie et de Secours poursuit ses investissements dans la lutte contre les feux avec un nouveau fourgon incendie pour notre centre de secours. Cet outil plus récent et plus moderne nous permettra d'être plus efficace et plus rapide.

Côté effectif, il reste plutôt stable avec trois recrutements récents :

> **Florian BARON**, 32 ans de St Vincent Sterlanges, responsable d'un bureau d'étude qui réalise 80% de son activité en télétravail. Sa disponibilité en journée sera un atout majeur sur ces périodes où nous peinons à armer nos véhicules.

> **Aurélien DAVIAU**, 32 ans de St Vincent Sterlanges, responsable de chantier chez Garczynski. Il arrive de Chantonnay où il a servi près de 10 ans. Sa solide expérience et son envie d'évoluer seront une force indéniable.

> **Guillaume CAIGNON**, 41 ans de St Vincent Sterlanges, podologue à Chantonnay. Après un certain temps de réflexion, il a décidé de sauter le pas et de rejoindre la grande famille des sapeurs-pompiers.

Nous leur souhaitons à tous les trois une bonne intégration !

Ces recrutements si importants sont nécessaires et indispensables pour pérenniser notre centre et envisager l'avenir avec sérénité. Alors si vous aussi vous souhaitez apporter votre aide à la population, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous expliquerons avec plaisir les modalités !



CONTACT :

Lieutenant Sébastien GRELIER

CIS Sainte-Cécile

Chef de centre

Tél : 06 76 85 43 94

email : sebastien.grelier@sdis-vendee.fr

État civil 2023



Naissances :

13/01/23	BOISSINOT Louna
07/06/23	PAQUET Célya
15/07/23	GUINAUDEAU Mila
10/09/23	MERLET Alba
09/11/23	POUPIN GARRY Samuel
18/11/23	FYDRYCH Tomas
23/11/23	BÉTIS Charles
21/11/23	VEILLET Apolline



Mariages :

06/05/23	Laetitia COURCELLES & Eric GUINAUDEAU
29/08/23	Vanessa BOISSEAU & Axel TANCHOUX



Ils nous ont quittés en 2023 :

03/01/23	SUZENET Jean-Claude
13/01/23	BROUARD Robert
01/02/23	MEUNIER Marie-Thérèse
01/05/23	GUEDON Michel
08/05/23	MAGUIGNEAU Ludovic
26/06/23	ROCHE Thomas
18/07/23	DEJANS Jean-Pierre
07/08/23	VINCENDEAU Raymonde
06/09/23	BELY Marie-Thérèse
09/09/23	BILLAUDEAU Rachelle
07/11/23	MAGUIGNEAU Michel
16/11/23	BERNAUDEAU Marie-Marthe
03/12/23	REVEILLERE Claudine

L'école publique de Saint Vincent Sterlanges

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

« Nouvellement nommée à la direction de l'école publique de St Vincent Sterlanges, je suis enchantée d'arriver dans le RPI, et d'enseigner dans cette école, auprès de la classe de CE2-CM1-CM2. » Anaëlle DAVID.

Les élèves sont répartis sur les 3 sites du Regroupement Pédagogique Intercommunal :

- 21 élèves de TPS-PS-MS-GS à l'école de St Germain de Princay, avec Mme CALAMY Cécile et Mme PENAUD Mélanie (ATSEM).
- 22 élèves de CP-CE1-CE2 à l'école de Sigournais, avec Mme BARROUILLET Pauline et Mme JAMIN Mélissa (le jeudi).
- 20 élèves de CE2-CM1-CM2 à l'école de St Vincent Sterlanges avec Mme DAVID Anaëlle et Mme TARDIVEL Tamara (service civique).

Au total, notre RPI compte 63 élèves. Les élèves peuvent se rendre dans la commune où se trouve leur école grâce au transport scolaire. Une accompagnatrice est présente dans chaque car, et les services de cantine et périscolaire sont organisés en continuité dans les 3 communes.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du RPI, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie ou de l'école publique de votre commune.

Voici le numéro de téléphone de l'école de St Vincent Sterlanges : 02 51 40 21 26.



Les Enfantaisies, le 16 octobre

Projets pour l'année 2023-2024

Pour cette année scolaire, nos projets vont s'articuler autour de trois axes : Construire un cadre éducatif serein, les compétences mathématiques, mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde. Le thème que nous avons choisi est celui des Jeux Olympiques, et il sera notre fil rouge tout au long de l'année.

Dans le domaine de l'ouverture culturelle, nous participons cette année au dispositif « École et Cinéma », grâce à l'aide financière de l'amicale laïque. Nous aurons la chance de visionner trois films tout au long de cette année, en nous rendant au Ciné-Lumière de Chantonnay. Le premier film que nous avons pu voir était Azur et Asmar. Nous irons aussi découvrir Les aventures de Robin des Bois le 19 mars, ainsi que Rue Cases-Nègres le 21 mai.

Nous avons également la chance d'avoir une bénévole Lire et faire lire, qui vient lire une histoire en petits groupes dans la classe. Les CE2 y assistent tous les mardis, et les CM1/CM2 une semaine sur deux, à tour de rôle. Les élèves ont été ravis de découvrir la nouvelle bibliothèque, depuis la fin des travaux. Nous nous y rendons un vendredi sur trois. Ils peuvent écouter une histoire racontée par Mme BRARD Pamela, ou lire des livres en autonomie.

Grâce au financement de la mairie et du Conseil Départemental, nous allons bénéficier de 8 séances accompagnées de Mr JOLY Baptiste, un intervenant Musique et Danse, lors desquelles les élèves pourront se familiariser avec des chants et danses traditionnelles, ce qui permettra de renforcer leurs liens à travers la danse et le collectif. Ils pourront également découvrir l'accordéon diatonique.

Du côté du sport, nous avons effectué 9 séances de natation à l'Odys. Durant cette période hivernale, nous profitons aussi de la salle municipale chaque mardi après-midi.

Nous organiserons 3 journées RPI cette année, lors desquelles les 3 écoles seront réunies. La première a eu lieu le 1^{er} décembre. Nous avons profité de cette journée pour faire une initiation au karaté avec Mr VIRANAÏKEN, et nous avons découvert le foot-fauteuil. Nous avons aussi répété pour le spectacle de Noël qui a eu lieu le 15 décembre à St Vincent Sterlanges.

Nous sommes également allés aux Enfantsaisies le 16 octobre, avec les 2 autres écoles. Nous avons pu assister aux ateliers suivants : Théâtre, Arts plastiques, Art floral et cuisine musicale. La journée s'est terminée avec le concert du groupe Kikobert.

La fête de fin d'année se déroulera le 29 juin 2024, à St Germain de Princay.



Amicale Laïque des 3 S

Une nouvelle année scolaire a débuté en septembre, l'Amicale Laïque des 3S est déjà au travail !

Elle a pour but d'aider financièrement et matériellement les 3 écoles de St Vincents, Sigournais et St Germain grâce à des ventes (jus de pomme, gâteaux St Michel, tombola) et des manifestations comme les fêtes d'école ou vide grenier

Les actions en 2023 ont été les suivantes :

- Fête de l'école (Juin)
- Vide grenier (Septembre)
- Vente de jus de pomme (Septembre-Octobre)
- Vente de gâteaux St Michel (Novembre)
- Fête de Noël (Décembre)

Les manifestations pour 2024 :

- Fête de l'école : samedi 29 juin St Germain de Princay
- Vide grenier : Dimanche 15 septembre à St Germain de Princay



Présidente : Ewa Lesage 06 82 81 25 56
Secrétaire : Pierre-Alain Brun 06 40 51 42 74
Adresse mail : amicale3s.contact@gmail.com

L'école privée *Les 3 Anges*

Pour cette année scolaire 2023 - 2024, 62 élèves ont fait leur rentrée à l'école en septembre. Nous avons également accueilli une nouvelle enseignante : M^{lle} BOUDAUD Angéline.

Les élèves sont répartis de la manière suivante :

- 22 élèves en PS-MS-GS avec Stéphanie HARBONNIER (lundi et mardi) et Mathilde CARTRON (jeudi et vendredi) aidées par Fanny GRASSET (ASEM).
- 18 élèves en CP-CE1 avec Angéline Boudaud (chef d'établissement).
- 23 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Chloé DUPE (chef d'établissement).

Le thème de cette année scolaire est « Les Jeux Olympiques 2024 ». Les élèves vont ainsi pouvoir vivre tout au long de l'année des projets en lien avec le sport.

Nous avons également le plaisir de renouveler cette année des matinées « bricolage » avec des bénévoles de l'association « La fontaine aux idées » de Saint Vincent Sterlanges. Tous les élèves profitent également d'un temps de lecture plaisir en classe ou à la bibliothèque de la commune environ une fois par mois.

Les classes de CP-CE et CM ont bénéficié des interventions « musique et/ou danse » du Conseil Départemental mais aussi de séances de piscine à Chantonay, le tout financé par la commune..

Nous accueillerons les enfants nés en 2021 à partir de septembre 2024.

Pour les inscriptions ou pour toute autre question, n'hésitez pas à appeler à l'école au 02 51 40 22 75.



OGEC *Les 3 Anges*

Une nouvelle année commence pour l'OGEC, l'occasion d'organiser sa traditionnelle assemblée générale le 12 janvier dernier.

Lors de cette assemblée, nous avons rappelé les rôles de l'OGEC : la gestion financière avec la présentation du bilan et la gestion immobilière avec les travaux réalisés et ceux à venir. Concernant ces derniers, d'importants travaux sont à prévoir notamment le changement du système de chauffage et la sécurisation de la cour.

L'association regroupe aujourd'hui 15 membres actifs élus récemment avec pas moins de 6 nouvelles recrues pour aider et apporter de nouvelles idées. Elle travaille étroitement avec la direction de l'établissement, ainsi qu'avec la Mairie.

Pour trouver des sources de trésorerie, elle organise tout au long de l'année différentes ventes (gâteaux Bijou par exemple) et différentes manifestations. Les principales dates sont le weekend des R4JC - où nous tenons un stand de gâteaux tout le long du weekend - et la kermesse, à la fin de l'année scolaire.

L'OGEC ne pourrait pas réussir ses fêtes sans la participation de nombreux parents, et nous tenons à les remercier !

En lien avec le conseil d'établissement, l'Ogéc travaillera cette année aussi pour réorganiser la cour. Un beau projet, où les enfants auront aussi leur mot à dire ! Un travail long et coûteux, mais qui devrait ravir tout le monde.



N'oubliez pas de noter dans vos agendas :

- 23 mars : carnaval
- 9, 10, 11 et 12 mai : vente de gâteaux aux R4JC
- 29 juin : kermesse
- une nouveauté pour la fin de l'année en préparation
- > en décembre : spectacle et marché de Noël.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à ogecles3anges@gmail.com

La garderie périscolaire *Les Artistes*

La rentrée scolaire 2023 a vu le centre périscolaire réouvrir ses portes au sein de son local historique qui a été réhabilité et agrandi pour permettre un accueil de qualité auprès des enfants et familles.

Ce nouvel espace a été rapidement adopté par les enfants et par l'équipe des animatrices. Il est important de souligner que ce projet est primordial pour la commune de St Vincent Sterlanges, car cela permet de proposer et de pérenniser des services pour les familles.

Le centre périscolaire est géré par l'association « Les Artistes » depuis 2004 en collaboration avec la mairie. Cette organisation permet de maintenir des tarifs accessibles pour l'ensemble des familles.

Le centre périscolaire est situé au 31 rue du puits, les animatrices Pamela et Laurence accueillent vos enfants en période scolaire du lundi au vendredi (sauf le mercredi) : le matin de 7h à 9h et le soir de 16h30 à 19h. Les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner au centre et un goûter est proposé à tous les enfants présents au centre après l'école. Nous accueillons une trentaine d'enfants chaque jour.

Pour inscrire vos enfants, nous vous invitons à prendre contact avec l'animatrice par mail : periscolaire.lesartistes@orange.fr ou bien par téléphone au 06.21.93.89.00.

Les membres de l'association seraient très heureux d'intégrer de nouveaux parents au sein du bureau.

“ Le Conseil Municipal remercie toutes les entreprises qui ont accepté d’insérer leur encart publicitaire dans ce bulletin. Votre participation permet ainsi à la commune de réduire les frais de publication. ”



CONSTRUCTION | MAÇONNERIE GÉNÉRALE
ENDUIT | COUVERTURE & ZINGUERIE

Dominique CONNIL
5, Impasse de l'Ormeau
85110 SAINT VINCENT STERLANGES

Tél. 06 29 49 07 75
dominiqueconnil@orange.fr



COUTAND SARL

COUVERTURE - ZINGUERIE
ISOLATION - BARDAGE EXTÉRIEUR
PLIAGE ALU ET ZINC

MAÎTRE ARTISAN

Parc Polaris - 29 rue de Grange
85110 CHANTONNAY
☎ **02 51 94 31 19** - toiturecoutand@wanadoo.fr

PASQUIER 

Vidange - Curage - Inspection vidéo

-  VIDANGE
-  DÉTECTION DE RÉSEAUX
-  CURAGE
-  TEST D'ÉTANCHÉITÉ
-  INSPECTION VIDÉO

13, rue Etienne Lenoir
85500 LES HERBIERS
☎ 02 51 66 44 68

40, rue de Montréal - ZA Sud
85000 LA ROCHE-SUR-YON
☎ 02 51 08 30 05

✉ damien@pasquiervidange.fr
www.pasquiervidange.fr - 



ÉLECTRICITÉ **CHAUFFAGE** **SANITAIRE**

58, rue nationale • **85110 SAINT VINCENT STERLANGES**
Tél : **02 51 62 15 06** • sarljouteau@orange.fr

www.jouteau-ecs.fr

FOOD'BUS

Chez Mi & Nous



**Produits frais
et locaux
Fait maison**



Pour passer commande
06 36 31 09 00
06 76 21 58 87

 Suivez-nous 

Vous pouvez nous retrouver
Le mardi de 18h30 à 21h30

**Parking de la Mairie
St Vincent Sterlanges**

**ADC
PEINTURE.**

Vos couleurs sur mesure

Rue du Patis 85110 CHANTONNAY

 www.adc-peinture.fr  

 **02 51 87 88 48**

 contact@adc-peinture.fr

- Revêtements sols & murs
- Peintures décoratives
- Façade
- Papiers peints
- Pierres de parement
- Isolation extérieure
- Toile tendue
- Décor staff

UNE ÉQUIPE DISPONIBLE POUR TOUS VOS PROJETS DE MENUISERIE
FORTE DE SES 10 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

**Menuiserie
Bâcle**

- MENUISERIE (BOIS, PVC, ALU)
- ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
- AMENAGEMENT INT/EXT
- OSSATURE BOIS
- CHARPENTE
- CUISINE

*Projection sur plan
et 3D*



CHANTONNAY-MOULLERON SAINT GERMAIN

SHIA

GARAGE HERBRETEAU PAJAUD

12, rue de l'Europe
85480 Saint-Hilaire Le Vouhis

02 51 46 89 97

herbreteau-pajaud@orange.fr





GUINAUDEAU
Travaux Publics | Location | Transports

02 51 40 24 93

La Gare - 85110 ST VINCENT STERLANGES
guinaudeautp@orange.fr






BeautyBell
ESTHETICIENNE

02 51 07 91 54

 beautybell85
 Beauty Bell

10 rue de Sainte Cécile 85110
Saint Vincent Sterlanges



Brosset
Agro
Bocage
Unissons nos savoirs faire.

Semences - Engrais - Fuel - Fourrage
Aliment du bétail - Produits agro-pharmaceutiques

9 avenue de Mocard
85130 La Verrie (Bureau)
Tél. 02 51 65 47 76

85590 Les Epesses
Tél. 02 51 57 32 94

85110 St Vincent Sterlanges
Tél. 02 51 40 24 97

sarlbrosset.agrobocage@wanadoo.fr



LES PÉPINIÈRES GRÉAU
LA LANDE
MOUCHAMPS



LES PÉPINIÈRES GRÉAU
LA LANDE - 85640 MOUCHAMPS

02 51 63 94 84
pepinieregréau@orange.fr
www.pepiniere-mouchamps-85.fr




CALANDREAU
CCV

**REVÊTEMENT DE SOL,
CARRELAGE, FAÏENCE, PEINTURE,
CHAPE FLUIDE, PARQUET**



fabricant
de peintures et vernis

9 rue de Grange
Parc d'Activités Polaris
85110 CHANTONNAY

Tél. 02 51 94 37 62 
accueil@calandreau.fr | www.calandreau.com



MA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE

**VOUS ACCOMPAGNE
POUR TOUS VOS
PROJETS IMMOBILIERS**



avec
Aurélien LAMIAUD

06 70 29 73 76

www.macompanieimmobiliere.com



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - INVESTISSEMENT

ALIAC MÉTAL

MÉTALLERIE / CHAUDRONNERIE / SERRURERIE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

www.aliacmetal.fr

CONTACT : Yves JOUSSET
Tél. 02 51 06 42 83 - aliac.metal@orange.fr

13 rue de Grange - Parc d'Activités Polaris
85110 CHANTONNAY

CHARPENTIER

Travaux Publics



- Déconstruction
- Terrassement
- Aménagement urbain

📍 85140 L'OIE
☎ 02 51 66 01 22
✉ accueil@charpentiertp.fr

www.charpentiertp.fr

Envie De Plaire

SALON DE COIFFURE
Hommes Femmes Enfants

21 bis rue Nationale
85110 Saint Vincent Sterlanges
02 51 40 25 35

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : fermé
Mardi : 9h30-19h30
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h30-19h30
Vendredi : 9h30-19h30
Samedi : 9h-14h

Possibilité à domicile
le mardi matin sur RDV



MENUISERIE CHARPENTE

OSSATURE BOIS | CLOISONS SECHES

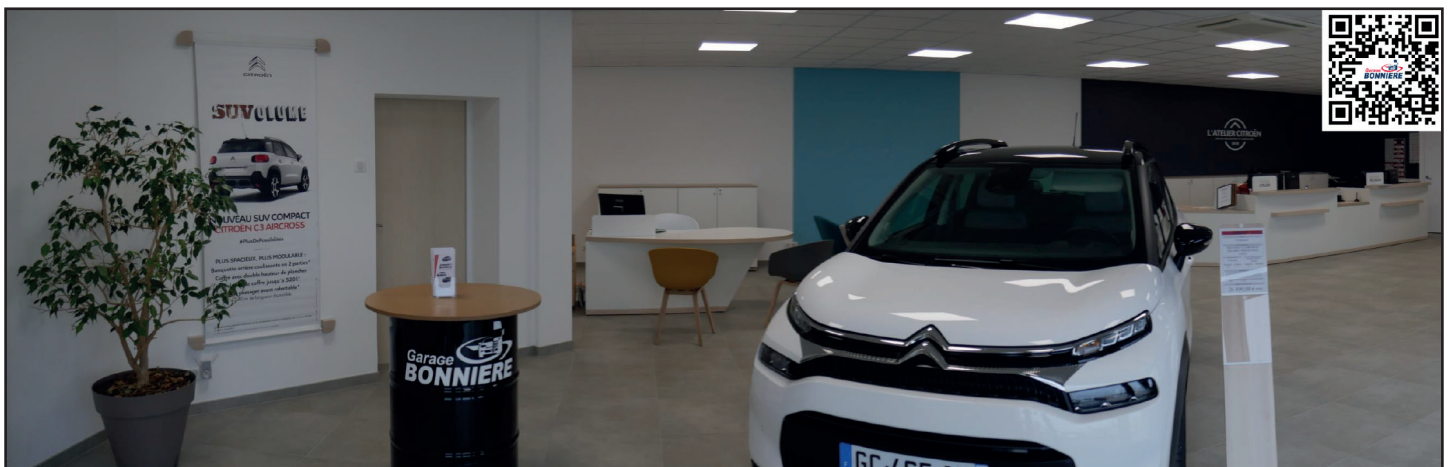
☎ 02 51 46 94 73
✉ accueil@mpmenuiserie.pro
🏠 66 Avenue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY

ISOLATION
intérieure | extérieure

OUVERTURE
PVC | BOIS | ALU
ESCALIERS



SARL MAILLAUD-PAILLEREAU



ZA DU VIVIER 85140 STE FLORENCE Tél : 02.51.66.04.32



IDEALIS

Groupe **SAFE** BRETAGNE

- * Installation et maintenance de défibrillateurs cardiaques
- * Vente et maintenance de trousse de secours

SIEGE SOCIAL :

18 Rue des Grouas—85110 CHANTONNAY

02 51 31 53 96 - info@idealisbretagne.fr



SAFE

**Sécurité Accompagnement
Formation Extinctif**

- Vente & Maintenance :

⇒ Extincteurs, RIA, PIA, Réserves Incendie, BAES, PRF, Alarme, Désenfumage

- Formation & Prévention :

⇒ CACES®, SST, Habilitation Elec., DU, SSI, RUS

*LE CONSEIL ADAPTE
À VOTRE SÉCURITÉ*

P.A La Mongie - 1 bis Rue de l'Arée
85140 ESSARTS EN BOCAGE
02 51 31 11 00
info@safe85.fr - www.safe85.fr



GARCZYNSKI TRAPLOIR

GT VENDÉE

- Électricité HT et BT
- Réseaux Aériens et Souterrains
- VRD / GAZ
- Réseaux de communication Haut Débit
- Vidéo Protection Urbaine
- Éclairage Public : Stades Lotissements / Parkings
- Illuminations Festives
- Installation de bornes de recharges véhicules électriques



PARC POLARIS
11 rue de Longrais
85110 Chantonnay

 www.gt-vendee.fr
02 51 94 46 57
 gtvendee@g-t.fr



**électricité
plomberie
chauffage**

06 13 26 14 57

ZA de beaulieu - La Maladrie, 85640 MOUCHAMPS

**contact@michenaudchauffage-electricite.fr
michenaudchauffage-electricite.fr**

LES CELLIERS DE GRAND LIEU
(en attente)

IMPRIMERIE
SOULARD



CRÉATION



IMPRESSION



PARTICULIERS



PROS

Parc d'Activités La Belle Entrée
Les Essarts • 85140 ESSARTS EN BOCAGE
Tél. 02 51 62 84 93
www.imprimeriesoulard.fr

- MENUISERIE GENERALE
- INTERIEUR/EXTERIEUR
- NEUF & RENOVATION

DM₈₅
MENUISERIE

MENUISERIE



**VENDÉE
& ALENTOURS**

BASÉ À SAINTE CÉCILE - 85110



Devis gratuit
NOUS CONTACTER

Steven MERLET
☎ 07 81 23 92 51

Quentin DRAPEAU
☎ 06 74 30 57 17

✉ dm85.menuiserie@gmail.com

mon-materiel-
medical-en-
pharmacie.fr

VOTRE
PHARMACIEN
VOUS CONSEILLE

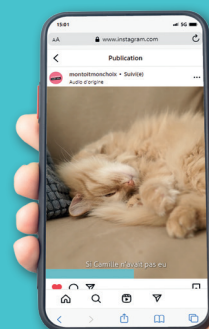
À DOMICILE DESSINONS
ENSEMBLE
LA SANTÉ DE DEMAIN



une marque du groupe **Handipharm**

Suivez-nous aussi
sur **Facebook & Instagram**
#montoit MONCHOIX

*Connaissez-vous
Caillou ?*



L'UNC *Union Nationale des Anciens Combattants*

L'Union Nationale des Combattants de Saint Vincent Sterlanges a pour mission de rendre hommage aux personnes qui ont perdu la vie lors de conflits armés, rappeler leur sacrifice et nous pousser à valoriser la paix et la stabilité.

Nous nous donnons également comme objectif de préserver l'histoire et la mémoire de la guerre pour que les générations futures comprennent les causes et les conséquences des conflits passés. Enfin, nous nous attachons à partager, auprès de tous, les valeurs de civisme et de respect des valeurs collectives. Rejoignez-nous, Militaires ou non, de toutes générations, afin de porter ensemble ces valeurs. Pour 2024, L'UNC de Saint Vincent Sterlanges souhaite porter différents projets comme le travail avec les écoles sterlangeaises et l'embellissement du monument aux morts – lieu de souvenir et d'échange.

Retrouvez-nous autour de différents évènements :

- **8 mai 2024** : Hommage aux « morts pour la France » et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne et la victoire des Alliés en 1945.
- **11 novembre 2024** : Hommage aux « morts pour la France » et commémoration de la signature de l'armistice afin de faire cesser immédiatement les terribles combats de la Première Guerre mondiale. Nous célébrerons également le 80^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie et de Provence.
- **5 décembre 2024** : Hommage aux « morts pour la France », aux rapatriés et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Pierre BERTRAND – 06.82.78.36.90 (Président)
Xavier ANACLETO – 06.74.53.53.33 (Secrétaire)

Le Club de l'Amitié

Au revoir 2023, bonjour 2024 ! Le club de l'amitié commence son année avec le concours de belote suivi de l'assemblée générale en janvier.

Le club continue de se réunir tous les jeudis à partir de 14h30 pour ses jeux de cartes et jeux de société mais surtout pour se réunir dans un moment convivial.

La danse en ligne rassemble nos danseuses les lundis après-midi à partir de 14h30 avec une bonne ambiance et bonne humeur. Comme chaque année a lieu une danse en ligne exceptionnelle en novembre pour le téléthon qui a rapporté 340 euros en 2023. Le bureau essaie de trouver de nouvelles sorties chaque année pour faire plaisir à ses adhérents. En 2023 nous sommes allés à Chalonnes sur Loire faire un tour de bateau suivi d'un repas, puis une sortie nous a emmené à Bressuire voir un magnifique repas/spectacle «Les pépites de l'Amérique du sud» qui a comblé tout le monde. Sans oublier le traditionnel repas qui aura lieu le **16 mai 2024**.

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons de passer une agréable année 2024 !

N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Belz Annick (présidente) au 06 36 68 69 61 ou Drouet Michèle (secrétaire) au 06 50 27 60 39, la cotisation annuelle est à 10 €.



La Fontaine aux Idées

L'année 2023 s'est déroulée dans la bonne humeur avec nos 17 bricoleuses et couturières.

Pour le bonheur de toutes nous avons réalisé du pouring acrylique (technique peinture sur tableau), décoration de pots en terre, sac à main en mailles plastiques recouverts de laine, etc..

Nous sommes une équipe motivée et pour cela en octobre 2023 nous avons participé à la décoration et à l'organisation de la soirée de la Rac'houette.

Ce fût un moment de partage convivial et généreux. Nous tenons à remercier la Team « Ping Pong » !



Le Comité des Fêtes

L'année 2023 a été une grande année pour le Comité des Fêtes.

> **Samedi 8 avril** : chasse aux œufs de pâques sous un soleil magnifique. Merci aux enfants et aux parents pour leur participation.

> **Samedi 1^{er} juillet** : pour la deuxième année consécutive, la fête de l'été a fait carton plein malgré le temps incertain. Un grand merci au public venu nombreux. La nouvelle édition du rallye des 3 Anges a réuni 35 voitures anciennes pour une grande virée dans la campagne vendéenne et la balade de mobylettes, nouvelle animation de cette année a compté 33 bécanes.

La journée s'est clôturée par des concerts. Les groupes Macadam Hirsute et Le bruit de l'Autre ont eu beaucoup de succès. La soirée s'est prolongée avec le feu d'artifice et notre DJ local, histoire de finir en beauté.

Cette fête est pour nous la plus importante organisation de l'année.

> **Samedi 9 septembre** : le Comité des Fêtes a épaulé l'association des Pistons Limés dans l'organisation de leur course de tracteurs tondeuses. Nous avons tenu des stands de jeux et fait venir le groupe « une patte dans l'Ö ».

> **Samedi 25 novembre** : le premier concours de palets a rempli ses objectifs

Et comme chaque année, nous avons répondu présent pour le Téléthon. Le Comité des Fêtes s'est occupé des jeux pour les enfants et les ados et a aidé à la préparation des repas pour les randonneurs. Enfin, pour terminer l'année en beauté, en partenariat avec la Mairie, nous avons aidé à l'installation des illuminations de Noël et organisé la soirée de Noël avec un stand de vin chaud, de gâteaux et de marrons grillés.

Les dates à retenir pour l'année 2024 :

- **Chasse aux œufs de pâques** : samedi 30 mars ou 6 avril (en fonction du temps)
- **Fête de l'été et rallye des 3 anges** : samedi 6 juillet
- **Concours de palets** : samedi 23 novembre

Le bureau est en réflexion pour proposer d'autres animations pour 2024, vous pouvez nous suivre sur la page facebook de l'association : <https://www.facebook.com/ComiteDesFetesSterlangeais>



Pays de Foot *Chantonnay*

Le Pays Chantonnay Foot a été créé en 2012 par la fusion de la Patriote de Chantonnay et de La Chouette Sterlangeaise.

Le club compte aujourd'hui 380 licenciés, répartis dans 25 équipes masculines, des U6 aux seniors. L'équipe première masculines évolue en régional, l'équipe B en troisième division départementale et l'équipe C en quatrième division départementale, plus une équipe loisir.

Le club possède une section féminine en entente avec Bournezeau répartie en plusieurs catégories de U11 aux seniors.

Les couleurs du club sont le bleu et le rouge. Le stade d'honneur Municipal des Croisettes peut accueillir 1000 spectateurs et possède un local associatif. Un terrain synthétique sera opérationnel au mois d'avril 2024 au stade de la Charrière. Ce dernier situé rue Arc en Ciel à Chantonnay est surtout utilisé pour les entraînements des licenciés.

Le club est engagé dans une politique de formation des jeunes. Il dispose d'un centre de formation qui accueille les jeunes joueurs sous la responsabilité de Samuel Auger éducateur diplômé.

Le Pays Chantonnay Football est un club dynamique et ambitieux qui vise à se développer et à atteindre le niveau régional dans les catégories de jeunes. Très engagé dans la vie locale, il organise de nombreuses manifestations, notamment des tournois de foot, des lotos, la soirée du club...

Le club est présidé par Christophe Rainteau, entraîné par Stéphane Gautreau et Ludo Magny.

Voici quelques-uns des récents succès du club:

- > L'équipe U15 a remporté la Coupe de Vendée saison 2022-2023
- > L'équipe U17 a remporté la Coupe de Vendée saison 2022-2023



Dates à retenir pour l'année 2024 :

- > 3 Mars, LOTO salle Antonia
- > 28 Avril Concours de palets
- > 31 Mai tournoi foot entreprise
- > 1^{er} Juin tournoi jeunes



Les pistons *limés*

Plein Gaz sur 2024 !

En septembre 2023 notre association a réalisé la course de tracteurs tondeuses. Avec les fortes chaleurs, nous avons eu une baisse de spectateurs. Malgré ceci l'association a réussi à en tirer des bénéfiques.

Au milieu du mois d'octobre, nous avons organisé les remerciements pour les bénévoles de la course suivie de l'assemblée générale. Le Bureau a été réélu avec les nouveaux membres qui nous ont rejoint cette année. Brice Guitton est le nouveau président, rejoint par Jean Baptiste Guerin, vice-président. Morgan Charrier est le nouveau trésorier et Fabien Bossard secrétaire.

Et pour finir l'année, nous avons participé au téléthon avec notre incontournable balade en mobylettes, qui a été une réussite.

Pour 2024, notre association très dynamique ne manque pas d'idées. Nous commencerons le 1^{er} juin avec notre habituelle course de tracteurs tondeuses. Ensuite, au mois de novembre nous réaliserons notre première disco flash-back 90/2000. Soirée sur invitation pour personnes majeures. Enfin, nous terminerons l'année avec la balade en mobylettes pour le téléthon.

En attendant nos événements, tout le bureau des pistons limés vous souhaite une très belle année 2024 qu'elle soit dynamique et riche en investissement sur votre commune!



La Rac' Houette

La saison 2022/2023 a été, pour La Rac'Houette, l'occasion de renouer avec le repas mondialement connu, et attendu de tous depuis 4 ans. Cette fête, qui a réuni près de 160 personnes, a été un franc succès, aux dires de chacun. La nouveauté, cette année, est que nous nous sommes associés à nos amies de « La Fontaine aux idées ». Sans elles, impossible d'organiser cet événement. Et il faut bien dire que l'alchimie, entre les deux associations, fut parfaite. C'est pourquoi je tiens à les associer au succès de cette soirée. Je vous avais parlé, la dernière fois, de l'accueil d'un deuxième jeune de la commune. Je peux vous dire, aujourd'hui, que c'est une expérience autant réussie que l'accueil du premier jeune. Merci à leurs parents de nous faire confiance, et à ces jeunes pour leur présence et leur facilité à respecter les règles émises au départ.

Cette saison, nous sommes toujours une quinzaine d'adhérents (13 adultes et 2 adolescents, tous masculins) à pratiquer notre loisir. Nous acceptons avec grand plaisir aussi, les sportives ! Le montant de l'adhésion est de 40 € pour la saison (moitié prix pour les jeunes). Une séance d'essai est proposée et est gratuite. Nous proposons aussi un tarif à la séance (2 euros). Les entraînements ont lieu à la salle André FONTENEAU, le mardi soir, de 19h00 à 20h30. L'assemblée générale aura lieu en juin 2024.

Pour toute information, contactez la Mairie, qui vous dirigera vers les personnes qui pourront vous renseigner. Nous tenons à remercier Madame le Maire et son équipe, pour leur soutien tout au long de l'année.

Les membres du bureau, ainsi que tous les adhérents de notre association se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2024 !

Le Président,
DRAPEAU Loïc



Association *Hystéricarpe*

L'association Club Hystéricarpe a vu le jour en février 2022.

Nous avons comme objectifs de faire découvrir la pêche de la carpe mais aussi de partager notre passion et le respect de la nature. Nous participons au développement de la pêche à la carpe, organisons des réunions d'information et créons des événements tels que des compétitions (concours, enduro) sur le domaine public, nous sommes représentés dans différentes compétitions, protégeons le site halieutique.

Du 30 mars au 2 avril 2023 a eu lieu notre premier événement qui s'est déroulé à merveille avec beaucoup de retours positifs. Un concours de pêche à la carpe de 72h non-stop organisé sur les 75 hectares du Lac de la Vouraie. Avec un point d'information, une buvette et restauration du jeudi au dimanche. Ainsi qu'un food-truck le samedi midi pour les pêcheurs livrés directement sur leur poste, mais aussi pour les adhérents, bénévoles, promeneurs... Cet Enduro Carpe s'est terminé le dimanche midi avec un classement et une remise de lots pour tous les participants.

Du 15 au 17 septembre a eu lieu notre première sortie club, organisée sur un étang privé avec tous les adhérents de l'association ainsi que les bénévoles qui sont venus nous aider lors de l'enduro sur le lac de la Vouraie afin de remercier tout le monde et de passer un très bon moment de convivialité et de détente.

Pour finir l'année en beauté, nous avons intégré l'interclubs réuni, composé de 6 Clubs de pêche du 85-44-79 pour travailler ensemble, s'entraider sur certains événements et aussi faire un concours de pêche entre clubs. Nous avons commencé l'année 2024 par une AG qui a eu lieu le **Samedi 3 Février 2024 à 10h** avec l'accueil de nouveaux adhérents et le déroulement de l'année (préparation Enduro, création des postes, entretien des berges et parking du lac de la Vouraie, sortie club..)

Du 21 au 24 mars 2024 aura lieu notre Enduro Carpe (concours), 29 équipes de 2 seront en compétition sur le lac de la Vouraie pour pêcher le plus de poissons possible avec le plus de poids total (toutes les carpes sont pesées, photographiées et remises à l'eau). Tout au long de l'événement il y aura restauration, buvette et bien-sûr le food-truck La Poutinerie, le samedi midi.

Au mois de septembre nous organiserons aussi une sortie Club sur un étang privé comme en 2023.



Vous pouvez nous suivre sur la page Facebook :

 **Club hystéricarpe**

Le bureau Hystéricarpe :

- > **Président** : Mougard Steve - 10 rue de Bel Air - 85110 St Vincent Sterlanges - Tél : 07 85 45 70 25
- > **Secrétaire** : Mougard Rudy - Le Poiré Sur Vie - Tél : 06 34 03 02 28
- > **Trésorier** : Roy Jonathan - St Amand Sur Sèvre - Tél : 07 84 93 90 35



À ne pas manquer au Pays de Chantonnay



Micro-Folie

> À partir du 8 janvier

À vos agendas ! Venez explorer la Micro-Folie, musée numérique itinérant qui fera de nouveau escale à la salle des Arcades de Chantonnay du 8 janvier au 15 juin. A compter de septembre 2024, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Vincent-Sterlanges et une commune surprise auront le privilège d'accueillir la galerie d'art. Cette initiative vous offrira l'occasion de découvrir les plus grands chefs d'œuvres de l'histoire de l'humanité. Soyez attentif aux annonces locales pour ne pas manquer cette opportunité culturelle dans votre propre communauté.

Éclats de livres

> Pendant les vacances de printemps

Le Réseau des bibliothèques vous invite à participer à une série d'animations en compagnie d'auteurs, d'illustrateurs et de compagnies de théâtre. Des ateliers, rencontres et spectacles sont au programme, adaptés à tous les âges et à tous les goûts.

Journée des familles

> Samedi 6 avril

Ne manquez pas la deuxième édition de la journée des familles !

Face au succès de l'édition 2023, le Pays de Chantonnay vous propose de nouveau cet événement. Rejoignez-nous à la Salle Antonia à Chantonnay pour profiter d'animations et de stands d'informations à destination des enfants et des parents.

Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de moments mémorables en famille !



Les Petits Détours

> Du 22 au 24 mars

Pour la deuxième année consécutive, le Pays de Chantonnay vous ouvre les portes à trois journées de spectacles conçues pour divertir les petits et les grands ! Au programme, une diversité de disciplines artistiques allant du jonglage à la danse, en passant par la musique et le théâtre d'objets, Un large éventail de choix à ne pas manquer.

Ces spectacles de grande qualité sillonneront notre territoire en itinérance, vous offrant l'opportunité de les apprécier à proximité de votre domicile. Ne laissez pas passer cette occasion de vivre des moments artistiques inoubliables dans une ambiance des plus conviviales !



Mardi 11 juin

Venez à la rencontre de professionnels et acteurs du territoire dans les pôles de présentation suivants : prévention santé, information/droits et soutien, adaptation du logement et activités culturelles et de loisirs.



Partir en Livre

> Du 19 juin au 21 juillet

Chaque année les bibliothèques sortent de leurs murs pour venir à votre rencontre : dans un parc, à Touchegray ou le temps d'une balade.

En 2024, accompagnés de leurs histoires, de quelques jeux et d'ateliers artistiques, les équipes vous emmènent à la rencontre du sport et des jeux !

Retrouvez plus d'informations sur

bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr



Les 3 lacs du Pays de Chantonnay

Base de loisirs de Touchegray : Du 22 juin au 1^{er} septembre, de nombreuses activités vous seront proposées : baignade, activités nautiques, spectacle, animations, jeu de piste...

Sentier d'Amanéa : Toute l'année, découvrez la nature autrement sur le Sentier d'Amanéa autour d'un conte et des étapes artistiques.

Zone de loisirs de la Morlière : Sur la zone de loisirs labellisée « Tourisme et Handicap », des aménagements permettent aux personnes à mobilité réduite de profiter du site, au bord du lac de Rochereau. Une aire de jeux est accessible sur place pour les enfants.

Lieu de partage Parents-Enfants

> En itinérance sur l'ensemble du territoire

Ce rendez-vous convivial destiné aux parents et à leurs enfants âgés de 0 à 4 ans offre l'opportunité de créer des liens, partager des expériences et dialoguer sur les joies et défis de la parentalité. Vous serez accueillis par deux expertes en matière de famille. L'accès est gratuit et ne nécessite aucune inscription préalable. C'est un espace dédié à l'échange et au soutien pour les parents et leurs tout-petits.



Contrôles des assainissements non collectifs

Chaque année, une campagne annuelle de contrôles des installations d'assainissement individuel est assurée par la SAUR sur l'ensemble du territoire. Un courrier sera adressé aux usagers concernés pour la prise de rendez-vous avec le technicien.



Guichet unique de l'habitat

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place un guichet unique de l'habitat depuis le 1er janvier 2021. Désormais Espace Conseil France Rénov', ce guichet vous permet de :

- Bénéficier de conseils gratuits
- Profiter d'un accompagnement personnalisé
- Connaître les aides pour les travaux de rénovation de son logement

Des permanences sont organisées sur rendez-vous tous les mercredis à la Communauté de communes.

Vous vous interrogez sur des travaux d'amélioration de votre logement, alors n'hésitez pas, contactez le 02 51 44 95 01.

PLan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi traduit les règles d'urbanisme en vigueur sur le Pays de Chantonnay. C'est un document vivant qui évolue au fil du temps. Deux procédures d'évolution sont ainsi en cours avec des temps de concertation. Rendez-vous sur www.cc-paysdechantonnay.fr pour plus d'informations.



Office de Tourisme du Pays de Chantonnay

L'Office de Tourisme vous conseille et vous renseigne sur les lieux de visites, les activités de loisirs, les balades, les restaurants, les hébergements et les informations pratiques du Pays de Chantonnay, de Vendée Bocage et du Département. Acteur de la vie locale, il contribue à l'animation du territoire en proposant un programme d'activités tout au long de l'année et il offre des services de billetterie.

N'hésitez pas à pousser les portes de l'Office de Tourisme ! Les bureaux d'accueil sont situés Place de la Liberté à Chantonnay, à côté des Halles.

Tél. 02 44 40 20 06

tourisme@cc-paysdechantonnay.fr

OfficedeTourismeduPaysdeChantonnay

Autorisations de publicité extérieure

À compter du 1er janvier 2024, les maires seront compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire. En ce sens, ils assureront le respect de la réglementation, ainsi que l'instruction des demandes d'autorisation préalables et la réception des déclarations préalables à l'installation, la modification et au remplacement des publicités, des préenseignes et des enseignes. Rendez-vous en mairie pour plus d'informations.

Ateliers relais

Vous cherchez un atelier pour débiter votre activité professionnelle ? La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans votre recherche. Découvrez nos ateliers disponibles sur l'ensemble du territoire :

- Atelier situé sur l'actipôle des Fours à Saint-Martin-des-Noyers, d'une superficie de 214 m².
- Pépinière d'entreprises située à Sigournais composée de 5 ateliers de 100 m² à 200 m² et de 5 bureaux de 16 m² à 21 m², disponibles à la location pour des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 51 94 40 23.



En Bref

Evaluation du PCAET

Le PCAET est un document vivant, qui fait l'objet d'améliorations en continu. Il a été adopté en septembre 2021 et doit être évalué au bout de 3 ans. Ainsi, en fin d'année 2024, un rapport à mi-parcours sera élaboré et sera mis à la disposition du public conformément à l'article R.229-51 du code de l'environnement.

Journées pour le climat

Après le succès de la première édition, les Journées pour le climat reviendront à l'automne 2024, sous un nouveau format.

Loi APER : principe et concertation à venir sur la production d'énergie renouvelable

Les collectivités locales ont été mises au cœur de la production d'énergie renouvelable du fait de la promulgation de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable (ENR), dite loi APER. Celles-ci ont ainsi pour mission de planifier les installations de production. Plus globalement, cette loi doit permettre à la France de tenir ses objectifs européens de déploiement des énergies décarbonées et d'uniformiser les pratiques d'instruction des projets. Les communes seront à l'initiative de la définition de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR pour

une durée de cinq ans, selon les conditions suivantes : concertation du public, délibération du conseil municipal, débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI. Pour le Pays de Chantonnay, les élus ont souhaité que le travail et la concertation soient réalisés de façon harmonisée et cohérente. Les habitants seront donc invités à participer à la concertation, selon des modalités qui sont à définir.



Mobilité

Grâce au vote du Plan de mobilité simplifié en septembre 2023, le Pays de Chantonnay va désormais se doter de nouvelles offres à partir de 2024, pour vous permettre de mieux vous déplacer. Après le développement d'une offre de covoiturage avec l'application Karos ayant permis à plus de 2200 covoiturages de s'effectuer rien que sur le mois d'octobre 2023, c'est au tour du vélo et des mobilités actives de faire l'objet de toutes les attentions.

Avec l'élaboration et le vote d'un schéma directeur cyclable en début d'année, notre volonté est claire : faciliter l'usage du vélo et sécuriser sa pratique sur le territoire. Itinéraires intercommunaux domicile-travail ; stationnements sécurisés ; apaisement en centre bourg ; location longue durée de vélos à assistance électrique : voici quelques recettes qui seront proposées pour que le vélo soit aussi une solution pour se déplacer.

Bien que notre détermination à défendre la ligne TER 14 entre La Roche-sur-Yon et Bressuire reste intacte, nous travaillerons également à une nouvelle offre de services de transport à la demande, en partenariat étroit avec la Région des Pays de la Loire.



Loi AGEC : Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire

Les biodéchets sont, d'après l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Avec la loi « AGEC » du 10 février 2020 au 1er janvier 2024, tout le monde (les entreprises, les collectivités et les ménages) devra pouvoir trier ses biodéchets et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée. Les collectivités territoriales devront proposer les solutions permettant aux administrés d'effectuer ce tri à la source. Sur notre territoire, le SCOM a fait le choix de ne pas proposer de collecte en porte

à porte des biodéchets. Cela signifie que des solutions pour des composteurs individuels ou collectifs devront être testées.

Contrôle de la qualité de l'air du territoire

Durant toute l'année 2023, avec l'entreprise Atmo Track, une campagne de mesure de la qualité de l'air extérieur a permis de mesurer quotidiennement les polluants atmosphériques grâce à six capteurs installés sur le territoire. Le rapport qui sera mis à disposition début 2024 permettra d'envisager, si nécessaire, des actions pour améliorer la qualité de l'air.

Filière bois

Une étude sur la granulation à base de feuillus va être lancée par le SyDEV, en lien avec les collectivités qui composent le Pays du Bocage Vendéen. Cette solution permettrait d'alimenter de petites chaudières collectives qui équipent plusieurs bâtiments communaux du territoire à partir de bois local, ce qui offrirait une nouvelle source de valorisation de déchets de bois et des coupes d'entretien des haies et boisements.



Restauration collective : vers une alimentation plus durable pour tous

En 2023 et 2024, la Communauté de communes accompagne les restaurants scolaires volontaires, les résidences autonomes et les Ehpad dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGALIM. Objectifs : proposer plus de produits de qualité et locaux dans les assiettes et réduire le gaspillage alimentaire.

Centre aquatique l'Odys

En 2023, nous avons célébré l'obtention de la «Charte Tourisme et Handicap», marquant un engagement fort en faveur de l'accessibilité. En 2024, le centre aquatique souhaite aller encore plus loin en vous proposant une gamme élargie de services de qualité, notamment dans leur espace bien-être.

Attendez-vous à une année riche en événements dédiés au bien-être, avec des animations thématiques liées aux moments marquants de l'année. Votre espace aquatique continue de se réinventer pour vous offrir une expérience exceptionnelle tout au long de l'année !

Pour découvrir les animations proposées, vous pouvez :

- Visiter le site Internet www.centreaquatiqueodys.fr
- Suivre la page Facebook du Centre Aquatique l'Odys
- Contacter l'accueil du centre aquatique au 02 51 08 84 60



Nouveau site internet !

Notre site internet de la communauté de communes se modernise en février avec un accent particulier sur la sobriété numérique. Nos maîtres-mots : faciliter l'accès à l'information, accroître la visibilité de la Communauté de communes et renforcer l'attractivité du territoire. La nouvelle interface, fluide et intuitive grâce au Responsive Design, offrira une expérience utilisateur optimale sur tous les supports (smartphone, tablette, liseuse, etc.). De plus, nous nous engageons envers notre planète. Notre but : allier performance numérique et responsabilité environnementale. Conforme aux normes d'accessibilité et au RGPD, ce nouveau site garantira une expérience transparente et respectueuse de vos données.

Soyez prêts à explorer notre nouvel espace en ligne et à vivre une expérience plus performante et éco-responsable !



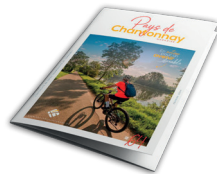
Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes sur :

Le site internet :

www.cc-paysdechantonnay.fr



Le magazine papier :



Les réseaux sociaux :



Un conseiller numérique pour vous aider !

Le conseiller numérique France Services continu d'aider gratuitement les habitants du Pays de Chantonnay.

Il peut vous accompagner en rendez-vous individuel ou en atelier collectif pour apprendre à maîtriser vos appareils numériques, naviguer sur internet en sécurité, envoyer-recevoir des mails, utiliser les réseaux sociaux,...

Les ateliers s'adressent à tout le monde, quelque soit l'âge ou le niveau de familiarité avec le numérique. Le conseiller peut également prêter un ordinateur ou une tablette le temps des accompagnements.

Pour plus d'informations, contactez le conseiller numérique au 06 25 05 66 55 ou par mail : conseiller.numerique@cc-paysdechantonnay.fr



ADMR Service d'Aide à Domicile

À chaque besoin, une solution. Accompagnement dans les gestes du quotidien, Aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap, Soutien à l'occasion d'un changement familial, d'une hospitalisation, Entretien du logement pour tout public, garde d'enfant, Téléassistance, ...

Grâce à un large panel de services proposés, nos 12 aides à domicile interviennent pour répondre à vos besoins sur les communes de SAINTE-CÉCILE, de SAINT-MARTIN-DES-NOYERS et de SAINT-VINCENT STERLANGES.

Renseignements : 02 51 94 32 03



Actualités :

Depuis plusieurs mois, le service d'aide à domicile ADMR met à disposition de ses équipes à temps plein un véhicule de service.

L'ADMR recherche des aides à domicile. Les offres d'emploi sont disponibles sur : www.careers.werecruit.io:/fr/admr-85.



Transport Solidaire

Le but de l'association est de faciliter les transports pour les personnes âgées de plus de 60 ans, isolées, ne disposant pas de moyens de locomotion, ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Cela permet de rompre l'isolement et de maintenir les liens sociaux. Il s'agit d'un transport à la demande mis en place par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, et assuré par des chauffeurs bénévoles. Ce service n'est en aucun cas concurrentiel avec les dispositifs existants, en particulier les trajets pris en charge par la sécurité sociale. Il vous suffit de contacter un chauffeur bénévole.

Une carte d'adhérent à l'association est nécessaire. Pour cette année, elle est de 3€.

Pour un aller-retour inférieur à 8 km, il suffit de s'acquitter de 4€.

Le km supplémentaire est facturé 0.50€ (à partir du domicile du chauffeur).

Le chauffeur bénévole est dans tous les cas libre d'accepter ou de refuser le déplacement en fonction de ses disponibilités.

Le conducteur solidaire de la commune :

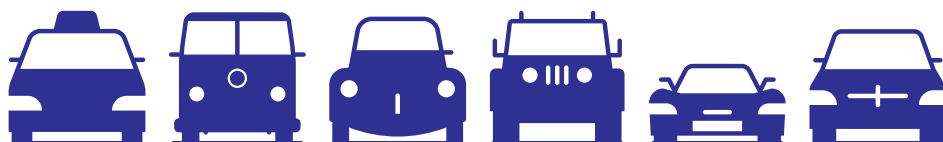
Myriam BOURASSEAU – Tel : 02 51 40 20 52 ou 06 36 65 63 47

Pierre PASQUIER – Tel : 02 51 40 27 50 – 06 17 25 04 34



Transport Solidaire

Pays de Chantonnay



Actif Emploi



Proches et Solidaires à la fois



Actif Emploi

Votre partenaire solidaire dans votre commune

Entreprises

Associations

Collectivités

Particuliers

Structure de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 30 ans, l'association Actif Emploi vise l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local.

Nous mettons à disposition du personnel dans des domaines variés et favorisons le retour à l'emploi durable de personnes en recherche de travail.

Nous accompagnons chaque personne dans la réussite de son projet et le développement de ses compétences.

DES SERVICES* QUI AMÉLIORENT VOTRE QUOTIDIEN

- ✓ Entretien de la maison, repassage
- ✓ Jardinage
- ✓ Aide aux repas, courses
- ✓ Petit bricolage
- ✓ Garde d'enfants de plus de 3 ans
- ✓ Etude de tous vos besoins



*Selon Loi de finances en vigueur

ACTIF EMPLOI RECRUTE !

- ✓ Des personnes en réorientation professionnelle, en recherche d'emploi ou complément d'activité.
- ✓ Des bénévoles souhaitant s'impliquer dans le développement de l'association.



Actif Emploi • Chantonnay

4 avenue du Général de Gaulle

Tel : 02 51 46 80 34 • actifchantonnay@actif-emploi.com

Actif Emploi • Luçon

28 bis allée Saint François

Tel : 02 51 27 95 59 • actiflucon@actif-emploi.com

Permanences : Essarts en B. | La Tranche/Mer | Ensemble du territoire



www.actif-emploi.com

SCOM

Tri des biodéchets

Actuellement, environ un tiers du contenu de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de biodéchets tels que les épluchures, les restes de repas, le marc de café...

La meilleure solution reste avant tout de réduire ces déchets en évitant le gaspillage.

Pour ceux qui sont produits malgré tout, le SCOM propose à ses usagers de leur fournir un composteur individuel à prix réduit.



Composteurs individuels

6 modèles de composteurs sont proposés aux usagers, en bois ou en plastique. L'achat d'un composteur est subventionné à hauteur de 60%.

Le formulaire de commande est disponible en téléchargement sur www.scom85.fr ou sur demande au 02 51 57 11 93.



Composteur bois				
Capacité	L (cm)	P (cm)	H (cm)	Prix
400 L	72	85	84	20€
570 L	85	99	84	23€
820 L	95	106	96	30€



Composteur plastique				
Capacité	L (cm)	P (cm)	H (cm)	Prix
345 L	79	79	88	20€
445 L	82	92	103	23€
620 L	126	126	79	30€

Compostage partagé

Pour les personnes ne disposant pas de place pour installer de composteur individuel, des sites de compostage partagé pourraient être mis en place dès lors que les conditions favorables seront réunies (site adapté, bénévoles motivés pour assurer le suivi).

Si vous êtes intéressés pour participer à ce type de projet sur votre commune, **contactez le SCOM au 02 51 57 11 93 ou sur contact@scom85.fr**

Déchets ménagers : les principes à respecter pour être bien collecté !

> **La veille de la collecte** : Je présente mon bac à ordures ménagères et mes sacs jaunes à la collecte.

Bac à ordures ménagères

- Ouverture côté route
- Couvercle fermé
- Sacs non tassés

Sacs jaunes

- Emballages vides non encastrés les uns dans les autres
- Sacs fermés et non attachés entre eux

> **Le lendemain de la collecte** : Je rentre mon bac.

Et si mes sacs jaunes n'ont pas été collectés pour défaut de tri, je les récupère pour retirer les éléments indésirables. Je pourrai ainsi les présenter de nouveau à la collecte suivante.

Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse :

- Version numérique : complétez le formulaire en ligne sur le site internet www.scom85.fr, ou
- Version papier : transmettez le formulaire téléchargeable sur www.scom85.fr ou disponible sur appel au 02 51 57 11 93.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez notre site internet : www.scom85.fr

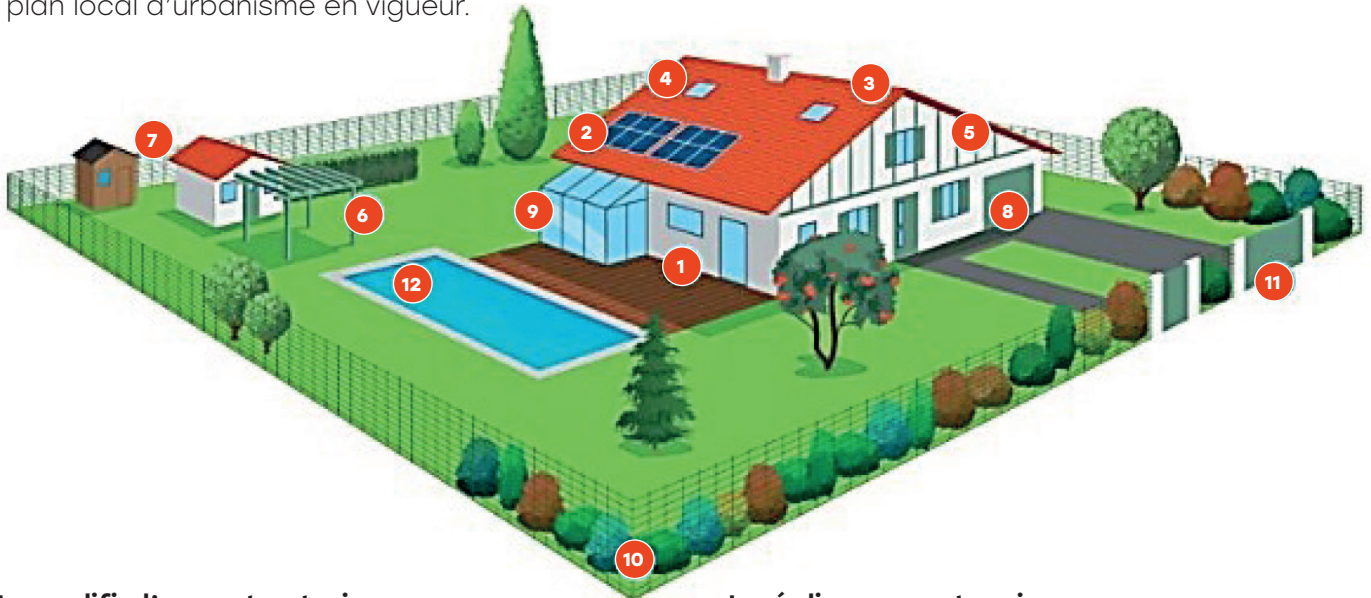
ou contactez-nous : contact@scom85.fr / 02 51 57 11 93

Urbanisme *Quelles autorisations? Pour quels travaux?*

Il existe deux types de dossiers suivant les travaux effectués :

- **DP : Déclaration Préalable**
- **PC : Permis de construire**

Ils permettent au service urbanisme de votre commune de vérifier que votre projet respecte les règles du plan local d'urbanisme en vigueur.



> Je modifie l'aspect extérieur :

- 1 Création ou changement d'ouverture **DP**
- 2 Pose de panneaux solaires **DP**
- 3 Rénovation ou changement de toiture **DP**
- 4 Installation de fenêtre de toit **DP**
- 5 Ravalement, peinture de façade **DP**
- 6 Construction d'une pergola **DP**

> Je construis une annexe :

- 7 Construction abri ou cabanon de jardin, garage non accolé, carport,...
 - Moins de 5 m² aucune déclaration
 - Moins de 20 m² **DP**
 - Plus de 20 m² **PC**
- 8 Aménagement de garage en pièce habitable Avec ou sans modification de l'aspect extérieur **DP**

> Je réalise une extension :

- 9 Construction pièce supplémentaire
 - Zones U de PLUi :
 - Moins de 40 m² **DP**
 - Plus de 40 m² **PC**
 - Autres zones du PLUi :
 - Moins de 20 m² **DP**
 - Plus de 20 m² **PC**

> J'installe un portail ou une clôture :

- (En limite de propriété ou non)
- 10 Création ou modification de clôture **DP**
- 11 Création ou modification de portail **DP**

> J'installe une piscine enterrée ou hors sol :

- 12 De moins de 10 m² Aucune déclaration
 - De 10 m² à 100 m² sans couverture ou <1,80 m **DP**
 - Plus de 100 m² sans couverture ou <1,80 m **PC**

Les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent déposées :

- En mairie (Version papier),
- En ligne 24/24 et 7/7 via le lien
 - > <https://pays-chantonnay.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



Déclaration préalable
à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes

D.P.
La présente demande a été reçue à la mairie le...

1. Informations générales
Nom et lieu de résidence : ...
Commune : ...
Département : ...
N° SIRET : ...

2. Informations sur le déclarant
Nom : ...
Adresse : ...
Lieu de naissance : ...
Date de naissance : ...
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : ...

Pensez à faire votre Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) en mairie, et votre volet fiscal sur « gérer mes biens immo » www.impots.gouv.fr.

Pour vous accompagner dans vos démarches, le service urbanisme de votre mairie est à votre disposition.

Recensement - Journée *Défense et Citoyenneté*

Le recensement pour les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans est obligatoire et doit se faire dans la mairie du lieu de domiciliation.

Les documents suivants seront demandés :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile

Faire le recensement militaire vous permet :

- D'obtenir votre attestation de recensement.

Ce document doit être présenté si vous voulez vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou à un concours administratif en France.

• D'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou être déclaré exempté), est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.

• D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration, de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.



Élections *Européennes*

Le 9 juin 2024 auront lieu les Elections Européennes pour élire les 81 députés Français qui représenteront la France au sein du parlement européen qui comptera 720 membres. Un député européen est élu pour un mandat de 5 ans.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de la mairie de Saint Vincent Sterlanges ou le mercredi 1^{er} mai 2024 si vous vous inscrivez en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



CAUE de la Vendée



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - TICA architectes & urbanistes (recto photo basse)
Architecte - Atelier Idelle Architecture (verso)
Photographe - François DANTART

Horaires & Numéros Utiles

Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 18h00



Agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Départ du courrier :

- > du lundi au vendredi à 14h00
- > le samedi à 12h00

Bibliothèque :

Le mercredi de 9h30 à 12h30

Garderie périscolaire :

Tous les jours scolaires de 7h00 à 9h00
et de 16h30 à 19h00

Déchetterie (Chantonay) :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00

Numéros utiles :

Services administratifs :

Mairie : 02 51 40 21 71
ou accueil.mairie@sterlanges.fr
Agence postale : 02 51 40 23 00
Ecole publique : 02 51 40 21 26
Ecole privée : 02 51 40 22 75
Restaurant scolaire : 02 51 40 23 71
Garderie périscolaire : 06 21 93 89 00

Services d'urgence :

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison : 02 41 48 21 21



Tarifs 2024

Salle André Fonteneau :

Nature de la location	Conditions de location	Habitants de St Vincent et Ste Cécile	Domiciliés hors commune (contribuables ou non dans la commune)	Associations sterlangaises	Associations hors Commune	Arrhes
Location d'une journée pour les particuliers (ex: repas de famille, noce, banquet de classe, pique-nique, cousinade...) Nettoyage inclus(1)	de 18 h la veille jusqu'à 9h le lendemain de la manifestation,	310€	390€			100€
Vin d'honneur non suivi d'un repas (ex: mariage ou assemblée générale d'une entreprise) - nettoyage inclus	de 8h à 17h ou de 12h à 19h Clés remises par l'élu d'astreinte	215€	235€			100€
Veille de fête	si remise des clés avant 18h	95€	105€			
Lendemain de fête	si utilisation jusqu'à 18h au lieu de 9h.	110€	120€			
Location d'une journée pour les associations Manifestations à but lucratif Manifestations à but non lucratif Dans les deux cas, nettoyage assuré par les organisateurs				Gratuit	235€	100€
Location de la cuisine et de la vaisselle (utilisation par une association pour une manifestation à but non lucratif).				70€	70€	50€
Nettoyage (exclusivement pour les associations)						
Moment de convivialité après sépulture : petite salle - nettoyage à faire par les utilisateurs		50€	50€			
Moment de convivialité après sépulture : grande salle - nettoyage à faire par les utilisateurs		65€	65€			

Salle du Restaurant scolaire :

Tarifs 2024				habitants hors commune
Location de la cantine et du préau : habitants de la commune				
	Arrhes	Solde	TOTAL	
Location complète 1 journée (locaux + préau + cour)	50€	55€	105€	125€
Journée supplémentaire (veille ou lendemain)		65€	65€	85€
Location préau 1 journée	20€	30€	50€	70€

Pour les disponibilités des salles, nous vous invitons à vous renseigner à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 51 40 21 71. Pour toute location de salles il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance en cours de validité.

Tarifs des concessions du cimetière de Saint Vincent Sterlanges

LA CONCESSION :

La concession de 15 Ans > 220 €
La concession de 30 Ans > 300 €
La concession de 50 Ans > 500 €

LE JARDIN DU SOUVENIR :

La dispersion des cendres > 50 €

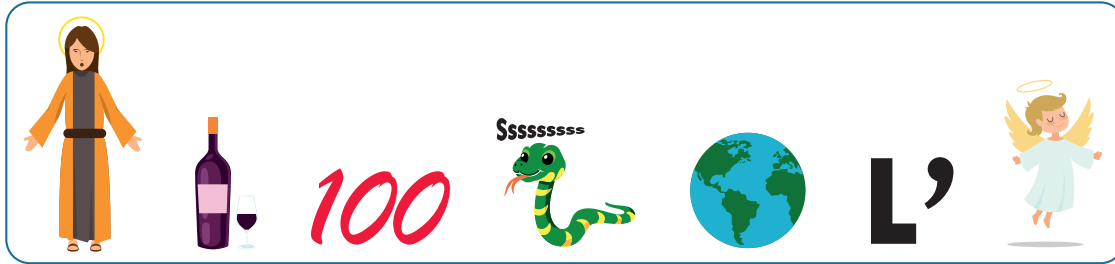
LA CASE DE COLOMBARIUM & LE RENOUVELLEMENT :

La concession de 15 Ans > 400 €
La concession de 30 Ans > 500 €

LA CAVURNE & LE RENOUVELLEMENT :

La concession de 15 Ans > 400 €
La concession de 30 Ans > 500 €

Déchiffrez ce rébus !



Les Pays de l'Union Européenne

O G O S A C H Y P R E F X L C Y F Y
 I C R Q D T H Z G O F H E S L V Q I
 B F O K S R E A U T R I C H E F K H
 H E U P O L O G N E S T O N I E A V
 F L M A S L O V E N I E U E R V C A
 G I A B L U X E M B O U R G L F A A
 T T N U O L E T T O N I E M A L T E
 M U I L V B E L G I Q U E I N L R X
 Y A E G A F H M D G T K S O D A K N
 N N S A Q N S O A F R A N C E L K Z
 S I P R U S D U N G E E L R C T C S
 B E A I I M Y E E G N G C I V E V M
 L S G E E F J H M D R E L E E Y N A
 R L N K B V T N A R E I S K J F R Y
 F I E S C U D C R S U Y E E B Y D Q
 W E N F R C W Y K M P W T W X Z Y W

24 des 27 pays de l'Union Européenne sont cachés dans cette grille de mots mêlés. Retrouve-les. Quels sont les 3 pays qui restent?

ALLEMAGNE - AUTRICHE - BELGIQUE
 BULGARIE - CHYPRE - DANEMARK
 ESPAGNE - ESTONIE - FINLANDE
 FRANCE - GRECE - HONGRIE
 IRLANDE - ITALIE - LETTONIE
 LITUANIE - LUXEMBOURG - MALTE
 PAYS-BAS - POLOGNE - PORTUGAL
 REPUBLIQUE TCHEQUE - ROYAUME UNI
 SLOVAQUIE - SLOVENIE SUÈDE



Agenda 

MARS

- **23/03** : Carnaval Ecole privée des 3 Anges
- **30/03** : Chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes

AVRIL

- **19/04** : Cérémonie des vœux de printemps (19h salle Fonteneau)

MAI

- **8/05** : Commémoration au Monuments aux Morts – 11h

JUIN

- **1/06** : course de tracteurs tondeuses organisée par les Pistons Limés
- **9/06** : Elections européennes

- **22/06** : Apéro-concert organisé par l'UNC (Stade)
- **29/06** : Kermesse Ecole des 3 Anges

JUILLET

- **6/07** : Fête de l'été organisée par le Comité des Fêtes
- **6/07** : Rallye des 3 Anges
- **6/07** : 23h Feu d'artifice offert par la municipalité

SEPTEMBRE

- **20/09** : Soirée des Bénévoles (salle Fonteneau 19h)

OCTOBRE

- **Du 1er au 30/10** : Micro-folie salle Fonteneau

NOVEMBRE

- **9/11** : Repas de la Rac'Houette (salle Fonteneau)
- **11/11** : Commémoration au Monuments aux Morts – 11h
- **23/11** : Concours de palets organisé par le Comité des Fêtes (salle Fonteneau)
- **Date à définir** : Disco Flashback 90/2000 organisée par les Pistons Limés

DÉCEMBRE

- **Date à définir** : Soirée des Illuminations organisée par le Comité des Fêtes
- **7/12** : Téléthon (salle Fonteneau)

